



PROCES VERBAL
de la séance n° 2
du Conseil d'Administration du vendredi 12 juillet 2024

COLLEGE DE YATE

9830477B

Télétransmission le 25/07/2024 à 08h40

CONTRÔLE LÉGALITÉ

25 Jul 2024

Pour le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie et par délégation
Le Vice-Recteur de la Nouvelle-Calédonie

Procès-verbal

Conseil d'Administration n°2 du vendredi 12 juillet 2024

Collège de Yaté

BP 10- 98834 Yaté

TEL.- FAX 35 43 55 - e-mail : ce.9830477b@ac-noumea.nc

Collège de Yaté
BP 10
98834 YATE
Tél. : 35 43 55

N° de séance : 2

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU C.A. DU : Vendredi 12 juillet 2024

Date : 12/07/2024 Heure début : 11H15 Heure de fin : 12H15

Présidence : Monsieur Alexis HOLTZ

Secrétariat : Madame Dora NEWEDOU

Membres excusés :

Membres absents : Mme V. Laura, M. T. Emmanuel, M. A. Daniel, M. V. Roger, M. N. Antonio, Mme K. Marie-Jeanne, M. A. Joe, M. K. Farel

Nombre de membres présents : 12

Quorum : 10

N°	Nature des questions traitées	Nbre de feuilles	Réservé à l'Administration
1	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CA DU 16/04/2024		
2	APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR		
3	ADMINISTRATIF ET PEDAGOGIQUES : - Dotation Horaire Globalisée 2025, - Indemnités pour Mission Particulière 2025, - Projet : semaine d'intégration 6^{ème} 2025.		
4	QUESTIONS DIVERSES		
	TOTAL DES FEUILLETS		

Le Président

A. HOLTZ



La Secrétaire

D. NEWEDOU



PROCES VERBAL
de la séance n° 2
du Conseil d'Administration du 12 juillet 2024

I et II. QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Cadre
réservé à
l'autorité
de
contrôle

Le quorum étant atteint, le principal ouvre la séance à 11h15.

Le CA débute avec 11 membres.

M. HOLTZ, président du conseil d'administration remercie tous les membres présents d'avoir pu se déplacer au collège ou d'avoir pu se connecter en visio-conférence.

Ce conseil d'administration se déroule durant une période bien compliquée car les troubles débutés le 13 mai 2024 ont empêché les personnels résidants sur Nouméa de se déplacer sur Yaté.

A ce jour, cette situation dure depuis 9 semaines soit deux mois le lendemain de ce CA.

Pour le bien des élèves, nous avons pu organiser deux semaines de continuité pédagogique au mois de mai puis depuis la rentrée des vacances de juin nous avons pu organiser 4 semaines supplémentaires de continuité pédagogique.

M. HOLTZ, tient à souligner l'investissement de tous aussi bien les personnels bloqués à Nouméa qui jouent le jeu de transmettre des cours et devoirs et qui les corrigent mais aussi le personnel resté sur Yaté qui s'occupe de composer les fascicules de continuité et qui se déplace dans les tribus pour déposer ou récupérer le travail des élèves. Durant toute cette période, nous avons pu organiser des visio-conférence un peu comme à l'époque de la crise du Covid.

Merci encore aux personnels restés sur place car depuis les événements, le collège accueille tous les matins des collégiens qui viennent travailler en autonomie mais également des élèves/étudiants qui ne peuvent se rendre dans leurs lycées respectifs et qui peuvent télécharger des cours ou participer à des visio-conférence sous l'encadrement de M. AJAPUHNIA.

Depuis ce jeudi 11 juillet, le collège a pu partiellement rouvrir avec deux enseignants : Mme ATITI en mathématiques et M. AJAPUHNIA en technologie, renforcés par M. HOLTZ en français et en histoire-géographie. En attendant un retour à la normale, nous allons ouvrir le collège à raison de 3 heures par jour en l'absence de restauration scolaire. Pour la première journée de réouverture du jeudi 11 juillet, nous avons pu accueillir 65 % des élèves, ce qui est un très bon chiffre sachant que certain des absents sont encore sur Nouméa.

Nous ne savons pas quand le retour à la normale arrivera mais nous devons quand même préparer la suite de l'année ainsi que la prochaine année scolaire 2025.

Télétransmission le 25/07/2024 à 08h40

1- Approbation du PV du CA du 16 avril 2024

Le principal informe les membres du conseil d'administration que nous ne pouvons pas approuver le procès-verbal du conseil d'administration en date du 16 avril car nous n'avons pas eu de retour de la cellule de tutelle du vice-rectorat.

2- Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 04 juillet 2023

Après lecture de l'ordre du jour, le Principal ne voit de modification sur l'ordre du jour et soumet l'approbation de celui-ci :

Adoptez-vous l'ordre du jour ?

Votants : 11

Pour : 11

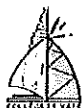
Contre : 00

11h20 : arrivée de Mme KOROMA Marie-Jeanne, représentante du personnel ATOSS.

CONTROLE LEGALITE

25 Jul 2024

Pour le Haut-Commissaire de la République
en Nouvelle-Calédonie et par délégation
Le Vice-Recteur de la Nouvelle-Calédonie



PROCES VERBAL
de la séance n° 2
du Conseil d'Administration du 12 juillet 2024

III- QUESTIONS PEDAGOGIQUES

Cadre
réservé à
l'autorité
de
contrôle

1- Dotation Horaire Globalisée 2025

La Dotation Horaire Globalisée 2025 est présentée sous forme de tableau à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Comme chaque année, il ne s'agit pas de voter la répartition des heures entre les enseignants mais de voter la répartition des heures entre les disciplines ce qui permettra ensuite aux services du vice-rectorat de créer ou de supprimer des postes voire de partager des enseignants sur plusieurs établissements.

Tout d'abord, il est prévu une structure similaire à celle de 2024, c'est-à-dire une classe par niveau d'enseignement soit 4 classes : 6^E, 5^E, 4^E et 3^E.

Nous avons tous d'abord reçu une DHG 2025 de 121, 5 heures le vendredi 14 juin, soit 21 heures de moins que l'année précédente. Après avoir échangé avec les services du vice-rectorat, il a été attribué le vendredi 18 juin 2024, une enveloppe de 17 heures supplémentaires « compte tenu notamment de la situation RH particulière du collège de Yaté ». Sans cette dotation supplémentaire, 3 voire 4 enseignants auraient été obligés de compléter leurs services dans d'autres établissements ce qui cassait notre dynamique de groupe et compliquait la vie des enseignants ainsi que l'organisation des cours sur Yaté.

Aussi, la D. H. G. proposée pour l'année scolaire 2025 est de 138, 5 heures répartis comme suit :

Matières	D. H. G.
Français	22 heures
Histoire-Géographie	18 heures
Mathématiques	23 heures
Anglais	13 heures
Espagnol	6.5 heures
Sciences et Vie de la Terre	12 heures
Sciences Physique Chimie	6 heures
Technologie	7 heures
Education Musicale	4 heures
Arts Plastiques	4.5 heures
EFCK	2.5 heures

Après les différentes explications données par le principal, celui-ci soumet au vote la répartition.

Adoptez-vous la proposition de la répartition de la Dotation Horaire Globalisée pour 2025 ?

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 00

Collège de Yaté

BP 10- 98834 Yaté

TEL.- FAX 35 43 55 - e-mail : ce.9830477b@ac-noumea.nc

2- Indemnités pour Mission Particulière 2025

L'indemnité pour Mission Particulière (I.M.P.) est une indemnité financière que l'on donne en plus aux personnels enseignants et non-enseignants du collège afin d'effectuer des missions particulières qui ne sont pas des moments d'enseignement face à des élèves.

Les I.M.P. se rajoutent au salaire des personnels.

Lorsqu'on parle d'une I.M.P. pour un enseignant, il faut compter une somme annuelle d'environ 150 000 F CFP et donc 0.5 I.M.P., environ 75 000 F CFP.

Cette année, comme l'année précédente, le vice-rectorat attribue au collège une enveloppe de 4 I.M.P.

La proposition de répartition est la suivante (identique à la proposition de 2024) :

Nombre d'I.M.P.	Désignation des I.M.P.
0.5	Coordination niveau d'enseignement (lettres)
1	Référent décrochage scolaire
0.5	Référent culture
1	Référent numérique
0.5	Autre mission : élèves en difficulté
0.5	Autre mission : aide et suivi à l'orientation de 3 ^e

Après les explications données par le principal, adoptez-vous la répartition des I.M.P. 2025 ?

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 00

CONTRÔLE LÉGALITÉ

25 Jul 2024

Pour le Haut-Commissaire de la République
En Nouvelle-Calédonie et par délégation
Le Vice-Recteur de la Nouvelle-Calédonie

Télétransmission le 25/07/2024 à 08h40

CONTRÔLE LÉGALITÉ
 25 Jul 2024

Pour le Haut-Commissaire de la République
 en Nouvelle-Calédonie et par délégation
 Le Vice-Recteur de la Nouvelle-Calédonie

3- Projet semaine d'intégration 6^e 2025

Mme SANS CPE propose d'organiser la semaine d'intégration des élèves de 6^e en début d'année scolaire avec l'ensemble de l'équipe pédagogique pour la seconde année consécutive.

Ce projet permet d'apprendre à se connaître et de poser les bases pour un « vivre ensemble » au collège. Les élèves font la connaissance de leur enseignant dans un autre cadre.

Ce projet permet aussi d'inclure la compétence du « savoir-nager ».

Des cours d'aisance aquatique et d'apprentissage de la nage sont dispensés tous les jours à raison de 2h /jour à la piscine du Ouen Toro avec un maître-nageur diplômé et M Imbert professeur d'EPS. C'est une semaine riche en apprentissage de savoir être, (autonomie, responsabilisation, entraide) et savoir-faire.

Nous logerons si possible au Centre des Activités Nautiques de la Province sud à Nouméa.

Cadre
 réservé à
 l'autorité
 de
 contrôle

L'ordre du jour étant épuisé le principal remercie tous les membres présents et lève la séance à 12h15.